



## Règlement de maison

La Cordée est située au centre du village et permet de se retrouver en groupe dans un cadre confortable. Pour un séjour réussi et pour des raisons de sécurité et de bien-être, il est important de respecter les règles suivantes.

### Responsable de groupe

Les groupes désignent un représentant qui agira comme interlocuteur responsable pour tous les membres du groupe auprès de La Cordée.

Le représentant du groupe a la charge de communiquer et de faire respecter le présent règlement auprès des membres du groupe et d'assurer un comportement adapté des participants. Le présent règlement fait partie intégrante des conditions de séjour à La Cordée et le non-respect peut entraîner le renvoi immédiat d'hôtes ou de groupes en référence aux articles 257F et 266g du CO, le montant de la réservation restant entièrement dû.

Sur demande, le représentant du groupe est tenu de remettre à La Cordée une liste complète de tous les participants ainsi que le plan d'occupation des chambres attribuées.

### Utilisation des locaux

L'accès au centre de vacances de La Cordée est fermé par une serrure à code pendant la nuit : en cas de sortie après la fermeture les mineurs doivent être accompagnés par des adultes.

A l'intérieur du centre de vacances de La Cordée, les clients portent des chaussures d'intérieur. Les chaussures de ski, de montagne, de ville et autres équipements de sport sont déposés dans le local réservé à cet effet.

Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux de La Cordée. Le client est entièrement responsable des coûts résultant d'une fausse alarme incendie non attribuable au système de détection d'incendie, notamment les coûts d'une intervention pompier (selon facture, env. 1000.- par cas) et de l'intervention du concierge (forfait de Fr 65.-). En outre l'utilisation des moyens d'extinction et de secours est réservée aux cas d'urgence : les coûts résultant d'une utilisation abusive sont à la charge du client.

L'accès à la cuisine et au dépôt reste réservé au personnel de service, respectivement à l'équipe de cuisine. Les locaux privés, qui sont marqués comme tel sur les plans de la maison sous [www.la-cordee.ch](http://www.la-cordee.ch) (buanderie, locaux techniques, économat et autres locaux de stockage), ne sont pas accessibles au client, même en cas d'utilisation exclusive du chalet.

Les animaux ne sont pas admis à La Cordée.

Chacun est responsable de maintenir l'état de propreté des lieux qu'il utilise ainsi que les abords de La Cordée. Les déchets recyclables (PET, verre, aluminium, papier, carton) seront jetés dans les poubelles correspondantes. Des sachets hygiéniques sont à disposition dans tous les WC.

Il n'est pas permis de sortir les meubles et l'inventaire de la maison. L'utilisation de clous, d'agrafes, de papiers collants et d'autres moyens de fixation est interdite.

### Ordre en chambre

La Cordée est équipée de literie nordique : pour des raisons d'hygiène et de protection de la literie, le client est impérativement prié d'utiliser les draps mis à sa disposition et de faire son lit (drap housse, fourre de duvet et taie d'oreiller). A son départ le client déposera les draps de lits usagés dans les chariots réservés à cet effet.



Il n'est pas autorisé de manger ou de boire dans les chambres. Les chambres sont en outre exclusivement destinées au repos : toutes les activités récréatives se dérouleront impérativement dans les salles communes mises à disposition des hôtes.

La mixité dans les chambres est interdite pour les groupes de mineurs, dont la surveillance nocturne incombe au responsable du groupe.

Le responsable de groupe s'engage à assurer la propreté et l'ordre des locaux loués par des mesures appropriées. Particulièrement les écoles entretiennent journallement les lieux et assurent les services pour lesquels ils sont responsables selon le contrat d'hébergement (chambres, local à chaussures et réfectoire, respectivement tout le chalet pour la gestion autonome). En cas de non-respect, La Cordée se réserve le droit d'effectuer des contrôles avec le responsable de groupe et de convenir des améliorations nécessaires.

Par respect pour les clients de la Cordée et pour le voisinage le responsable de groupe fera régner un calme adéquat dès 22h00 dans les chambres et les couloirs ainsi qu'aux alentours de La Cordée.

## Repas et boissons

Selon la formule d'hébergement choisie, les repas sont servis aux heures suivantes :

- Petit-déjeuner : buffet de 8h00 à 9h30
- Repas de midi à 12h00
- Repas du soir à 19h00

Les hôtes sont instamment priés de prendre leur disposition pour respecter ces horaires : les repas sont servis ponctuellement et il n'y a pas de service supplémentaire ni de remboursement pour les repas non pris.

Pour les repas, La Cordée sert un plat du jour basé sur l'offre du marché : les régimes alimentaires spéciaux (allergies, régime sans viande / porc, etc.) et les piqueniques ou menus à la carte seront pris en compte s'ils sont commandés au plus tard 2 semaines avant le début du séjour (délai nécessaire à assurer les livraisons de marchandises).

La consommation de denrées et de boissons apportées par le client (tels que piqueniques et apéritif) requiert l'autorisation préalable de La Cordée (restent réservés les séjours en gestion autonome et les accords conclus pour le droit de bouchon). La consommation d'alcool est interdite aux mineurs.

Le service des boissons du bar se termine à 24h00 par ordre de police.

## Responsabilité pour les dommages et les vols

Les locaux et les installations sont réputés comme étant remis propres et en état au client, à l'exclusion des réserves formulées par ce dernier lors de la prise de possession des lieux. Par la suite le client est responsable pour tout autre dommage, également pour les dommages cachés constatés ultérieurement à son départ (notamment les taches, griffures et autres marques, sanitaires bouchés, portes, fenêtres et autres équipements endommagées, mobilier cassé, dommages aux jeux et autres installations).

Les chambres ne comportent pas de clé : les hôtes sont priés de prendre leur disposition afin d'assurer la sécurité de leurs valeurs. La Cordée décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.